

Direction des Ressources Humaines

Affaire suivie par Flavie HERPIN

N. Réf. : FH/19.09.2018

Tél. 02 51 47 45 52

Objet : Compte rendu du Comité Technique du 19 septembre 2018

La Roche-sur-Yon, le 13 février 2019

**COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE
DU 19 SEPTEMBRE 2018**

Pour les représentants de la collectivité :

Monsieur Jacky GODARD, titulaire, **Monsieur Jean-Louis BATIOU**, titulaire, **Monsieur Michel VIAULT**, titulaire, **Monsieur Gilbert OLIER**, titulaire, **Monsieur Jacques BESSEAU**, suppléant et **Monsieur Gilles RENOIR**, suppléant, étaient présents.

Monsieur Yannick DAVID, titulaire, **Madame Sylvie DURAND**, suppléante, **Monsieur Sylvain FARCY**, suppléant et **Madame Christine PONSOT**, suppléante, étaient excusés.

Pour les représentants du personnel :

- Syndicat CFDT :

Monsieur Eric BOUDEAU, titulaire était présent.

Monsieur David LEMASSON, titulaire et **Madame Laurence BARON**, suppléante et **Monsieur Fabrice ROY**, suppléant, étaient excusés.

- Syndicat CGT :

Madame Isabelle COURANT, titulaire et **Madame Emilie GALLAIS**, suppléante étaient présentes.

- Syndicat FO :

Madame Isabelle LUCAS, suppléante était présente.

Madame Gaëlle TRÉVIEN-BOUSSARD, titulaire était excusée.

- Syndicat SUD :

Madame Zora AMMOUR, titulaire était présente.

Madame Cécile OLIVIER, suppléante était excusée.

Le nom des membres titulaires, ou remplaçant un titulaire et prenant part au vote, apparaît en gras.

Président de séance : **Monsieur Jacky GODARD**

Secrétaires de séance :

Secrétaire : **Monsieur Jean-Louis BATIOT**
Secrétaire adjointe : **Madame Zora AMMOUR, syndicat SUD**

Mesdames Julie ROCHEPEAU et Flavie HERPIN de la Direction des Ressources Humaines, assurent l'assistance administrative.



I – PRESENTATION DE L'APPEL A PROJETS BEAUTOUR

Présentation par Monsieur Gilbert OLIER, directeur général adjoint du pôle Développement, aménagement et planification.

Madame Zora AMMOUR pour le syndicat SUD, demande s'il y a déjà eu des retours de candidats potentiellement intéressés par le projet.

Monsieur Gilbert OLIER répond qu'un seul candidat s'est présenté à ce jour. Néanmoins, il espère que d'autres candidats se présenteront. Les associations sur site aujourd'hui ont été rencontrées et ont été invitées à faire des propositions sur l'évolution du site. L'objectif est d'ouvrir largement l'appel à projets tout en veillant à respecter la thématique proposée.

Monsieur Jean-Louis BATIOT ajoute que ce projet va créer de nombreux emplois dans différentes filières d'activité (hébergement, loisirs, agriculture,...) et qu'il va contribuer à la réinsertion par l'économie de personnes en difficulté.

Madame Isabelle COURANT pour le syndicat CGT, demande la répartition du financement de ce projet à hauteur de 3 millions d'euros.

Monsieur Michel VIAULT donne la répartition suivante : 1,5 millions d'euros de subventions par la Région Pays de la Loire, 1 million d'euros par la Communauté d'Agglomération, 250 mille euros par le Conseil Départemental et 300 mille euros par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Il ajoute que l'Agglomération va porter cet investissement nécessaire à la remise à niveau de ce site (parking, accès, bâtiments pour des bureaux...). Il est prévu également dans le cahier des charges que le

délégitaire puisse faire des investissements (hébergements insolites par exemple), ce qui explique une délégation longue de 8 ans afin de réaliser les amortissements. L'idée à terme est de transformer ce site en un réel service public basé sur le mieux-manger et l'importance de la biodiversité.

Madame Isabelle LUCAS pour le syndicat FO, demande si le personnel du site Beautour a le statut de fonctionnaire.

Monsieur Gilles RENOIR explique qu'ils ne sont pas fonctionnaires. La collectivité va recevoir individuellement les agents concernés pour leur faire des propositions.

Monsieur Michel VIAULT ajoute qu'au global, six agents doivent être repositionnés. Deux agents affectés à la Maison des libellules seront repris en gestion directe par l'Agglomération. Sur les quatre agents affectés au site Beautour un agent a déjà fait part de son souhait de partir vers une autre structure. Les trois agents restants seront reçus et repris soit au sein de la collectivité soit auprès du futur délégataire en fonction de leurs attentes.

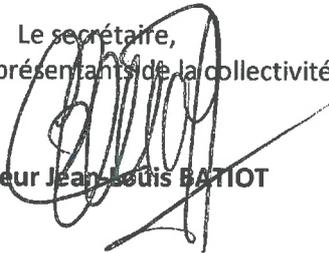
MISE AU VOTE	
Collège des représentants du personnel :	Collège des représentants de la collectivité :
<u>Nombre de votants</u> : 4	<u>Nombre de votants</u> : 5
3 POUR : CGT, FO et SUD	5 POUR
1 ABSTENTION : CFDT	

Le Président,
Monsieur Jacky GODARD



Le secrétaire,
Pour les représentants de la collectivité

Monsieur Jean-Louis BATIOU



La secrétaire adjointe,
Pour les représentants du personnel,
syndicat SUD

Madame Zora AMMOUR

